

LE TELEPHONE MOBILE

Marc GUILLAUME

En devenant mobile, portable, cellulaire – quel nom choisir ? Il faudra peut-être en inventer encore un autre –, le téléphone va prendre une revanche éclatante. Après avoir été l'objet technique le plus discret d'un XXe siècle qui a plutôt pris pour emblème l'automobile ou, dans le domaine de la communication, la télévision, le téléphone va enfin accéder à la visibilité qui correspond à l'importance de ses effets sur la société. Il prendra un statut et remplira des fonctions qui n'étaient que partiellement assumées lorsqu'il était assigné à résidence, au domicile ou au bureau. Dans cette transformation, il est possible de distinguer cinq lignes de force principales.

Un objet devenu nomade

La mobilité est évidemment la première ligne de cette transformation, celle qui s'impose immédiatement à l'analyse et celle, aussi, qui représente la coupure, au sens propre et dans l'imaginaire, la plus manifeste. Certes, il existe depuis quelques années des téléphones sans fil mais dans l'espace fonctionnel du travail, le téléphone doit, le plus souvent, rester attaché par un fil, réel et symbolique, au poste de travail. Dans l'imaginaire dominant, le

soubassement technique du téléphone c'est également le fil – le langage l'atteste, on dit un coup de fil – et son cheminement souterrain, même s'il est le plus souvent peu connu et mal compris. Les ondes hertziennes constituaient jusqu'à aujourd'hui le domaine de la radio et de la télévision et donc, en perdant son fil, le téléphone devient un objet hybride, pénétrant dans un univers qui n'était traditionnellement pas le sien. Ici encore, le langage transcrit cette hybridation par le terme de radiotéléphone.

Mais le rapprochement n'a pas lieu seulement au niveau de la technique et de l'imaginaire de la technique mais aussi au niveau des usages. Depuis longtemps, la radio et, dans une moindre mesure, la télévision étaient devenues mobiles, dans les véhicules individuels ou collectifs, et même portables avec le walkman ou le watchman. En devenant à son tour mobile, le téléphone qui appartient au monde des médias épidémiques (le bouche à oreille) et commutatifs (permettant toutes les liaisons) rentre dans l'univers des usages réservés jusqu'à présent aux médias irradiants (à partir d'un centre émetteur).

Ainsi, l'usage du téléphone de voiture se rapproche de celui de l'autoradio, celui du téléphone portable, comme le Bi-Bop aujourd'hui en France, évoque l'usage du walkman. Mais au-delà de cette apparence d'usage commune, la différence est considérable : il ne s'agit plus d'être irradié passivement de musique ou de paroles, mais d'entrer en communication, de doubler la communication « naturelle » avec l'environnement immédiat, urbain le plus souvent, par une télécommunication artificielle avec un autre espace physique et mental.

On a souvent dit que le walkman, par exemple, était un moyen de s'isoler, de s'évader de l'environnement immédiat, de conjurer son insignifiance ou encore d'esquiver les « foules solitaires » dans la ville en s'enfermant plus profondément dans une bulle individuelle. Cela peut être parfois le cas mais c'est le plus souvent une vue superficielle et inexacte. Le walkman est plutôt une façon de doubler le réel quo-

tidien par une sorte de bande son appropriée. La réalité n'est pas écartée mais sonorisée, contextualisée et elle peut prendre ainsi une dimension théâtrale ou cinématographique qui lui donne une densité inattendue.

Avec un téléphone portable la réalité n'est pas doublée, elle est trouée, ouverte sur un autre espace. A tout moment, cet autre espace est réellement ou potentiellement coprésent à l'environnement immédiat. Cela se produisait certes déjà au domicile ou au bureau mais il s'agissait, dans ce cas, d'espaces familiers qui s'estompaient ou s'abolissaient aisément. Ou plutôt des usages s'étaient forgés lentement et même laborieusement pour permettre cet usage externe de l'intérieur : on avait pris l'habitude, comme a pu l'écrire Paul Yonnet, de « rentrer chez soi pour communiquer ». Il ne sera pas aussi simple d'abolir l'espace urbain, l'enjeu étant d'ailleurs plutôt de cohabiter simultanément dans deux espaces. Il faut et il faudra de plus en plus conduire en téléphonant, se trouver une contenance pour parler à une petite boîte sur le trottoir ou dans le métro, inventer des règles de civilité pour permettre que l'espace de la ville soit aboli ou totalement mis à l'écart, même provisoirement.

On vérifie au niveau des usages que les médias irradiants sont fondamentalement secondaires : ils s'insèrent dans la socialité quotidienne, le plus souvent comme un second plan. Que ce plan soit envahissant, qu'il finisse par déformer les représentations et influencer les comportements ne lui ôte pas son caractère second, fictif et passif. Le téléphone est généralement moins envahissant, il n'est pas totalitaire puisqu'il ouvre à une multiplicité mais il s'insère directement dans la socialité, il ne la double pas mais la ponctue par des ouvertures.

C'est donc une nouvelle ponctuation urbaine que les usages devront acclimater, bien au-delà de l'usage des cabines téléphoniques qui étaient des balises, des abris dans la ville et qui constituaient des espaces mixtes, à la fois privés (provisoirement) et publics. Et lorsque les citadins seront ainsi équipés, ils deviendront alors des citadins absolus, réalisant complète-

ment l'idéal de la ville. La ville est, en effet, par excellence, un ensemble enchevêtré de commutateurs : de transport, de télécommunications, de commerces (c'est l'une des origines historiques – du moins certains historiens l'affirment – des villes), de rencontres et d'échanges de tout genre. C'est ce qui fait la puissance d'attraction – et bien sûr aussi les encombrements, les risques et les nuisances – des villes. C'est aussi ce qui leur confère leur socialité propre, qui n'est plus fondée sur une métrique géographique, à l'image de la socialité rurale : les proches ne sont plus les voisins de hasard – l'urbanité conduit même à feindre de ne pas les voir, de ne pas les importuner en tout cas, même si ce sont des voisins de palier – ce sont ceux qui sont choisis et rendus accessibles grâce à tous les moyens de communication et de commutation. Or, jusqu'à maintenant, cette socialité spécifiquement urbaine était en panne dans les lieux publics, dans les transports en commun : la ville se réduisait à une foule en transit vers les espaces de commutation, bureaux, magasins, domiciles. Demain, les citadins branchés pourront vivre *en public* leur socialité *privée*, faire coexister la métrique géographique et celle de leurs proches. L'idéal de la ville pourra se réaliser au niveau du piéton, de la particule urbaine élémentaire.

Le travail ambulatoire

Pour que cet idéal soit atteint, il faudra d'ailleurs que le téléphone devienne à la fois mobile et portable. Ces deux caractères ne se confondent, en effet, pas complètement, ils sont même difficiles à réaliser simultanément. Le téléphone portable de type Bi-Bop n'est guère utilisable dans le transport, tandis que les téléphones de voiture ne sont pas encore aisément portables. Les téléphones mobiles, quand ils sont disponibles dans les trains et les avions, ne sont évidemment pas portables non plus et c'est d'ailleurs pourquoi ils ne servent pratiquement qu'à l'appel. Il est clair cependant que l'objectif final, visé à travers les réseaux numériques, c'est le téléphone personnel, mobile et portable, utilisable tant à l'appel qu'en réception, muni

des compléments devenus habituels en téléphonie fixe (répondeur, télématique, etc.) ainsi que d'un minimum de mémoire et de fonctions informatiques permettant une utilisation de type « note-book »

L'une des premières conséquences, et sans doute l'une des plus importantes, de cette téléphonie aboutie est l'extension du *travail ambulatoire*, travail « sans bureau fixe » (SBF !) à distinguer du *télétravail*. Il en existe déjà deux formes distinctes. La première, qui est ancienne mais ne cesse de s'étendre, c'est l'usage du téléphone de voiture par certaines professions (taxis, médecins, etc.). L'extension à d'autres professions change en profondeur les conditions de travail, accroît l'efficacité et la qualité des services rendus et devrait donc se généraliser dans tous les secteurs où elle est envisageable, aboutir même à la disparition du bureau pour certains employés. La seconde est plus récente et plus informelle : c'est l'usage du téléphone de voiture par les cadres à des fins professionnelles. Certains ont ainsi fait de leur voiture leur bureau principal, la plupart n'en font qu'un usage occasionnel mais qui se développe rapidement.

Ce qui pour le moment est réservé à des professions spécifiques ou à des usages occasionnels et limités pourrait s'étendre massivement à de larges fractions d'employés. Il faut d'abord que des conditions techniques et économiques soient remplies, en particulier que le coût d'achat et d'usage baisse encore sensiblement. Et surtout que les nouveaux usages puissent se diffuser dans la ville et plus particulièrement dans les véhicules individuels (ce qui est aisé mais risque de rendre l'utilisation de ces derniers plus attractive) et les transports collectifs. À cet égard, les responsables de ces transports devraient inclure dans leur réflexion prospective une attention particulière à l'usage de la téléphonie mobile. Les trains rapides japonais sont, depuis plusieurs années, très bien équipés en téléphones et en fax. Mais, au-delà de l'équipement des trains, ce sont les métros, les autobus qui devront s'adapter à une téléphonie mobile de masse.

Cette forme de télétravail qui pourrait se développer à moyen terme (5 à 10 ans)

serait une réponse ironique aux prospectivistes qui avaient fondé sur les télétechnologies l'espoir d'une réduction des déplacements domicile-bureau. En réalité, les télétechnologies ont permis une amélioration de la qualité et de la rapidité des services rendus mais pas du tout – sauf rares exceptions – une réduction des déplacements. Tout au contraire, en accroissant la puissance de commutation disponible pour les personnes et les entreprises, elles ouvrent des potentialités nouvelles qui nécessitent des déplacements supplémentaires. Les temps de transport ne décroissent donc pas et rien n'interdira plus dans un avenir proche que ces temps qui sont généralement considérés comme « perdus » soient consacrés à des activités professionnelles. Il faudra évidemment envisager des compensations (une réduction du temps passé sur le lieu de travail par exemple), d'autres formes de régulation s'inscrivant dans le paradigme général de ce que Deleuze et Foucault ont appelé les « sociétés de contrôle » par opposition aux « sociétés disciplinaires ». De plus en plus souvent, le travail se définit moins par des tâches, des horaires et une place fixes que par un projet à réaliser, projet que l'on peut emporter en partie avec soi hors du lieu et du temps de travail habituels et dont la réalisation peut être contrôlée de façon globale et qualitative.

Le corps appareillé

Devenant portable, le téléphone s'associe au corps comme une prothèse. Il rejoint la panoplie de l'homme moderne – montre, lunettes, walkman, cartes à puces. Grâce au téléphone « cellulaire », chacun devient une cellule communicante, un être hybride qui appartient à deux espaces en même temps, celui de l'environnement immédiat et celui de l'espace virtuel de tous les réseaux potentiels. Le corps ainsi appareillé n'appartient plus seulement à son environnement naturel, il y a production d'une nouvelle entité sociale, définie par le réseau des processus et des flux interconnectés.

Si le téléphone ne s'inscrit plus seulement dans un lieu sur le territoire mais

s'attache désormais aussi au corps individuel, c'est le statut du sujet qui en est changé. Il devient lui-même, et à lui tout seul, un nœud de tous les réseaux qui doit donc être repéré comme tel.

Ce nœud nomade des réseaux doit, en particulier, être identifié à la fois comme nœud élémentaire de commutation et aussi comme entité sociale – individu, ménage, entreprise – en particulier pour assurer la facturation des services utilisés. À ce niveau, on retrouve une partie des difficultés qu'ont rencontrées les cartes de paiement pour éliminer les fraudes, difficultés qu'illustre par exemple une escroquerie récente en Allemagne. D'où l'utilisation de codages divers qui transcrivent et, éventuellement, démultiplient le nom social en identités de réseaux.

Ici encore, on retrouve une figure caractéristique des sociétés de contrôle – un extrême individualisme, compatible avec des usages flexibles et nomades, allié à une centralisation parfaite ayant pour objectif la collecte des flux financiers. Figure d'un panoptisme électronique de réseaux qui n'a plus la forme simple d'un centre surveillant des masses assignées à résidence.

L'individualisme dans les réseaux représente également une figure nouvelle de la socialité. Tant que le domicile ou le bureau restait le point de réseau habituel, le groupe familial ou professionnel exerçait de fait un contrôle minimal sur les usages téléphoniques individuels. En devenant mobile, le téléphone rend possible de nouveaux usages et de nouvelles libertés. Des socialités de groupe peuvent coexister avec des socialités de réseau sans interférences. Au-delà d'un allègement des contraintes familiales et professionnelles, le téléphone individuel ouvre accès en permanence à une double socialité, à des espaces sociaux qui ne se rencontrent pas et qui obéissent à des règles différentes. « La beauté du réseau c'est qu'il isole », affirme à cet égard Noam Chomsky. On a souvent dénoncé les risques d'anomie dans la société urbaine et industrielle. Le risque me semble être, au contraire, celui d'une polynomie, d'une contradiction entre le nomos de la vie familiale et professionnelle et le nomos, flou et variable d'ailleurs, des rela-

tions de réseau. Cette polynomie est d'ailleurs le prolongement d'une *polynomie*, car l'identification dans le réseau a valeur de pseudonyme. « Et tout pseudonyme porte en puissance cette décision de doubler sa capacité de vie » (D. Desanti).

Le réseau permanent

Devenant portable, le téléphone réalise également une sorte d'idéal du branchement permanent. Pour les opérateurs de réseaux, l'objectif est évidemment que tous les abonnés soient branchés en continu et qu'ainsi tous les appels aboutissent. Pour les abonnés, cette permanence est un confort (pouvoir être joint et pouvoir joindre ses correspondants), et un signe de statut social dans certains cas. Mais ce dernier effet ne peut que s'atténuer avec la généralisation des téléphones portables. Et le confort peut se transformer en gêne : les moments d'isolement se réduisent, le harcèlement téléphonique se généralise, soumettant chacun à la pression de la double socialité évoquée précédemment. C'est pourquoi, l'excès de communication ne peut manquer d'engendrer une demande de *décommunication* (pour reprendre un néologisme introduit par P.-A. Mercier et Y. Toussaint). Ces dispositifs de décommunication existent déjà : listes rouges, oranges, répondeurs, messageries vocales ou, simplement, appareils débranchés. Mais ils ne répondent qu'imparfaitement à une demande de décommunication ou, au moins, de communication sélective qui s'intensifiera. On peut imaginer, par exemple, des numéros à préfixes permettant aux correspondants qui connaissent le code de joindre un poste qui ne répond pas aux autres appels. Mais les dispositifs de cette nature, ainsi d'ailleurs que l'identification préalable de l'appelant, réduisent le trafic global et sont donc moins favorables aux intérêts des opérateurs de réseaux que les répondeurs-enregistreurs. Il est prévisible en tout cas que la pression nouvelle exercée par une téléphonie généralisée induira une multiplicité d'appareils et de dispositifs permettant une communication sélective et différenciée (temps réel/temps différé, écrit/oral, etc.). Une communica-

tion moins encombrante, mieux autogérée grâce à des procédures de navigation dans la commutation (les appels reçus ou envoyés), la consultation des données et des images. Evolution qui rapprochera, finalement, le téléphone du micro-ordinateur portable, l'hypercommunication de l'hypertexte.

Une prothèse de communication totale

Ce rapprochement a déjà eu lieu, depuis plusieurs années, pour la téléphonie ordinaire. L'utilisation d'ordinateurs munis d'une carte modem s'est généralisée dans de nombreux pays européens, aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Des réseaux professionnels ou conviviaux fonctionnent ainsi et ne cessent de se développer. Depuis quelques années, le réseau américain a pris une telle importance qu'il suscite l'intérêt et l'analyse de ceux qui observent l'émergence de nouvelles pratiques sociales. La France a suivi une voie originale en greffant non pas le téléphone sur l'ordinateur mais en dotant le téléphone d'un terminal rudimentaire – le Minitel – qui s'est très largement répandu dans le grand public. Notre pays a ainsi été le premier à produire en masse un téléphone « intelligent » (même si cette intelligence reste modeste au niveau du terminal) et à produire corrélativement des usages télématiques, associant l'ergonomie simple du téléphone à la puissance des réseaux et serveurs informatiques.

Les progrès réalisés dans le domaine de la miniaturisation et des écrans plats ont permis la production de masse d'ordinateurs portables. Et de tels ordinateurs ne trouvent leur plein intérêt que s'ils sont communicants. D'un autre côté, les téléphones mobiles doivent se doter, on l'a vu, de capacités de communication sélective. Les conditions sont donc réunies pour que la convergence entre l'informatique et la téléphonie se réalise sous la forme

d'« ordiphones » mobiles très multifonctionnels, véritables bureaux de poche. Notebooks, notepads, assistants personnels numériques (PDA), livres électroniques, etc. les noms sont encore flottants et il me semble qu'ils sous-évaluent, selon un habitus culturel tenace, la fonction téléphonique qui apporte pourtant l'essentiel, à savoir la puissance commutative des réseaux. Le téléphone, en devenant mobile est en mesure d'être l'*attracteur* de l'ordinateur devenu lui-même portable, et même, dans une certaine mesure, l'*attracteur* des terminaux des médias irradiants (livres, journaux, radio, télévision). Alors que certains pronostiquent la « fin du téléphone », dissous dans des multi-médias encore peu définis mais centrés autour de la télévision et de l'ordinateur, j'imagine plutôt des dispositifs « multi-langages » fondés sur les réseaux et les ordiphones numériques.

Un tel ordiphone mobile apparaît ainsi comme l'aboutissement de deux lignes d'évolution. La première, c'est la recherche, à travers la possibilité de produire des objets toujours plus petits et plus légers, de la portabilité qui permet des usages nomades, individualisés, autonomes et multifonctionnels. D'autres objets ont déjà connu cette évolution : l'auto-radio, la calculette de poche, le walkman et le watchman, la montie-pager, les cartes magnétiques ou à puces (qui sont en fait des micro-terminaux d'ordinateur), etc. La seconde, c'est la tendance au rapprochement de ces objets nomades pour éviter la multiplication des prothèses et pour assurer une multifonctionnalité encore accrue. Ainsi se dessinent les linéaments d'une nouvelle course aux équipements visant la diffusion de prothèses d'hypercommunication (écriture, lecture, navigation dans des hypertextes et des télé-hypertextes) à la fois légères et complètes, faisant de chacun d'entre nous un individu-terminal, se déplaçant à la fois dans l'espace géographique et dans les espaces virtuels de tous les réseaux.